EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **06 novembre 2009 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **six novembre deux mille neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance,Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECCER, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Danielle AUROI, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Alain LAFFONT, Didier MULLER, Corinne NAJIM**
Excusé(e)s :	**Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Michel FANGET, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

A partir de la question n° 5, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 21

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Alain BARDOT, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Jérôme GODARD et Chantal MERCIER-COURTY ne prennent pas part au vote.

Il vous est proposé en accord avec votre commission d'attribuer les subventions suivantes :

WEJNA **11 800 €**

Cette compagnie chorégraphique dirigée par Sylvie PABIOT proposera une nouvelle création dans le cadre de la programmation des Contre-plongées 2010 intitulée « 1+1= rézo ». Celle-ci abordera la notion d'échanges entre les individus et l'atomisation du lien social.

Cette création originale comportera deux volets, le premier consistera à proposer des petites formes accompagnées de musiciens à cordes (sous forme de solo, ou duo de danseurs) dans l'espace public en lien avec l'architecture et le flux des passants. Le second résidera dans un spectacle chorégraphique (4 représentations) pour 5 danseurs au Centre Blaise Pascal.

Il s'agit de financer dans un premier temps les phases de recherche et de conception de ce spectacle sachant qu'une subvention complémentaire sera étudiée dans le cadre de l'exercice budgétaire 2010.

ORCHESTRE SOSTENUTO **2 000 €**

Cette formation, créée en 2005 à l'initiative de Takashi Kondo (également violoncelliste à l'orchestre d'Auvergne) rassemble pour l'essentiel des jeunes musiciens de la région et a pour principal objectif d'approfondir leur travail d'orchestre. Elle organise chaque année à la Maison de la Culture des rencontres symphoniques à travers deux concerts, le premier proposé au printemps et le second à l'automne.

ELECTRIC PALACE **42 000 €**

Cette association assurera l'installation et l'animation d'un chapiteau dans le cadre du prochain Festival du Court Métrage.

Cet espace qui sera installé sur le site de l'ancienne gare routière, à proximité immédiate de la Maison de la Culture et du marché du film, aura pour première vocation de constituer un espace de convivialité en direction des festivaliers et du grand public. Différentes actions seront ainsi proposées en journée en liaison avec l'actualité du festival ainsi qu'en soirée par la programmation de concerts acoustiques.

Il s'agit de participer aux charges locatives du chapiteau (Magic Mirror) ainsi qu'à la programmation musicale.

Ce crédit a été inscrit dans le cadre de la DM2.

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES **100 000 €**

L'Office participe à l'attractivité de la Ville en mettant en œuvre des actions permettant de valoriser son image à travers l'organisation de séjours touristiques, de visites guidées, de conférences… et en offrant place de la Victoire à la Maison du Tourisme un espace permanent d'information au public. L'aide est destinée à pallier une situation financière difficile notamment du fait de non renouvellement d'un partenariat extérieur

Ce crédit a été inscrit dans le cadre de la DM2.

IL ETAIT UNE FOIS MONTFERRAND **400 €**

L'Association Il Etait Une Fois Montferrand organisera pour la 4ème édition son Marché de Potiers Céramistes, sur l'Esplanade du Musée d'Art Roger-Quilliot, les 5 et 6 décembre 2009.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 novembre 2009

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI